

## Communiqué de presse

# FO reprend la route à la rencontre des travailleurs « saisonniers »

Comme chaque année à cette période, FO démarre sa campagne de communication, destinée à sensibiliser et à informer les travailleurs « saisonniers » de leurs droits.

Près de 200 000 salariés « estivants » sont recrutés lors de cette période estivale et tout particulièrement dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. La Confédération et ses structures locales (syndicats, fédérations professionnelles, unions départementales et locales) revendiquent et négocient pour que ces travailleurs soient reconnus partout comme des salariés à part entière.

### **Pour faire respecter ses droits il faut les connaître**

Pour ce faire, la confédération FO a produit une série d'outils syndicaux dédiés : un dépliant « saisonniers ? Vous avez des droits ! », une affiche à l'occasion d'actions publiques spécifiques, une affiche « parents/jobs d'été » à encadrer sur les panneaux syndicaux des entreprises à l'adresse des salariés parents de jeunes en contrat saisonnier, CDD ou stage d'été. Mais également une vidéo didactique et ludique : « Bienvenue dans le monde du travail *même* en été » réalisée par FO (cf. [www.force-ouvriere.fr/saisonniers-vous-avez-des-droits](http://www.force-ouvriere.fr/saisonniers-vous-avez-des-droits)).

A ces outils mis à disposition par la confédération s'ajoutent des actions de terrain d'ores déjà programmées par les structures FO concernées : conférences de presse, distributions du dépliant, affichages, prises de contacts directs sur les lieux de travail ou de résidence des salariés saisonniers, tournées des plages, permanences de juristes FO... Comme par exemple : l'Union départementale (UD) de Vendée qui sillonnera, de la mi-juillet à la mi-août, les plages du littoral vendéen en camion avec à son bord un juriste ; l'UD de la Charente-Maritime quant à elle tiendra une conférence de presse en présence des fédérations FO du commerce et de l'agriculture le 10 juillet 2017 à 10h dans les locaux de l'UD.

De plus, FO présente sur le Tour de France depuis plusieurs années, renforce sa présence sur le parcours. Une tente FO sera installée au départ de chaque ville-étape facilitant ainsi la rencontre entre les salariés sous contrat saisonnier et les représentants FO du département ou de la localité.

FO est à leurs côtés - été comme hiver - via sa campagne de sensibilisation et d'information sur leurs droits.

Paris, le 4 juillet 2017

Contact : Yves Veyrier, Secrétaire confédéral

[yves.veyrier@force-ouvriere.fr](mailto:yves.veyrier@force-ouvriere.fr)

01 40 52 84 60